

N° 2025-19

SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
Séance du 20 mai 2025

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20
NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 13
NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai, sur convocation faite le 13 mai 2025, le Comité Syndical s'est rassemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DBJAY à la salle du conseil municipal à Soubise.

Présents titulaires (13) : CANAUD Jeannine, CLOCHARD Roland, COGNE Geneviève, DBJAY Jean-Pierre, DURIEUX Michel, GRIMAULT Wilfried, LOUVRIER Franck, MAUGAN Claude, MAZEDIER Patrick, MORJON Marie-Laure, MOSTAFA Samy, PACAUD Lionel, PRUGNIERES Anne-Cécile

Pouvoirs (2) : GAURIER Sylvain à MOSTAFA Samy, PERLADE Lydie à DBJAY Jean-Pierre

Excusés (3) : COUESNÓN Elsa, PHILIPPE Jacqueline, PORTRON Didier

Secrétaire de séance : CANAUD Jeannine

Elu rapporteur : Monsieur PACAUD – Vice-Président

Objet : Vote du budget supplémentaire 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M57,

Vu la délibération n°05-2025 du 17 février 2025 portant approbation du budget primitif du SEJI,

Considérant la nécessité de reprendre le résultat 2024 et d'ajuster les dépenses de fonctionnement et d'investissement,

Monsieur le Vice-Président présente le Budget Supplémentaire en ce qui concerne l'exercice 2025.

En fonctionnement :

En recettes : l'affectation du résultat est de 253 354,00 €

En dépenses :

Sur le 012 : + 80 000 €

Sur le 65 : + 172 000 €

Sur le 66 : + 1 354 €

AR Prefecture

017-200049625-20250520-2025_19-BF
Reçu le 05/06/2025

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
		BP 2025	BS 2025			BP 2025	BS 2025
11	Charges générales	280 300,00 €	280 300,00 €	002	Excédent reporté		253 354,00 €
12	Charges de personnel	1 654 041,00 €	1 734 041,00 €	70	Produits services	514 080,00 €	514 080,00 €
65	Autres charges de gestion cour	85 700,00 €	257 700,00 €	74	Dotation participation	1 536 500,00 €	1 536 500,00 €
66	Charges financières	3 939,00 €	5 293,00 €	75	Autres produits	3 500,00 €	3 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	100,00 €	100,00 €	76	Produits financiers		
68	Dotations aux provisions semi b	2 500,00 €	2 500,00 €	77	Produits except	- €	- €
				78	Reprise provisions semi b	2 500,00 €	2 500,00 €
				13	Atténuation de charges	25 000,00 €	25 000,00 €
042	68 - dotations amortissements	101 000,00 €	101 000,00 €				
23	virement à la sect invest	- €	- €	042	777- Amortissement des subvention	46 000,00 €	46 000,00 €
TOTAL DEP FONCT :		2 127 580,00 €	2 380 934,00 €	TOTAL REC FONCT :		2 127 580,00 €	2 380 934,00 €

En Investissement :

En dépenses : l'affectation du résultat est de 15 961,34 €

En recettes :

Sur le 13 : + 15 961,34 €

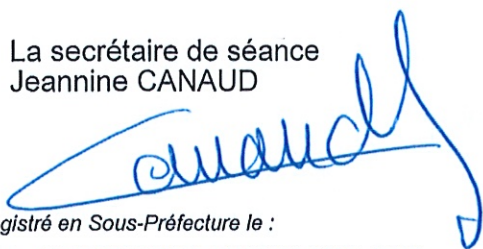
INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
		BP 2025	BS 2025			BP 2025	BP 2026
001	Excédent reporté		15 961,34 €				
16	Emprunt et dettes assimilées	35 482,00 €	35 482,00 €	10	Dotations	9 000,00 €	9 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	13	Subvention d'équipement	65 240,31 €	81 201,65 €
21	Immobilisations corporelles	93 758,31 €	93 758,31 €	16	Emprunt et dettes	- €	- €
				021	virement de la section de fonct	- €	- €
040	Opération d'ordre	46 000,00 €	46 000,00 €	040	Opération d'ordre	101 000,00 €	101 000,00 €
TOTAL DEPENSES INV :		175 240,31 €	191 201,65 €	TOTAL RECETTES INV :		175 240,31 €	191 201,65 €

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré le Comité Syndical décide d'

- Adopter le budget supplémentaire 2025 comme présenté ci-dessus.

Approuvé à l'unanimité

La secrétaire de séance
Jeannine CANAUD



Le Président
Jean-Pierre DBJAY



Enregistré en Sous-Préfecture le :

Sous le n°017-200049625-20250520-2025_19DE

Affiché le 10 JUIN 2025

Certifié exécutoire le 10 JUIN 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception